

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Champlain Daycare 2 Inc.	Numéro de permis 2019519	Date d'inspection Le 23 avril 2025	
Nom de l'établissement Garderie Champlain Daycare 3		Numéro de téléphone (506) 383-0078	
Adresse 80 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	03 avr. 2025	
Commentaires : La personne qui n'a pas sont ECE est inscrite. Un discussion a eu lieu au sujet du plan afin de pouvoir avoir une conformité au niveau de cette article du règlement et de maintenir cette conformité.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	04 avr. 2025	25 avr. 2025
Commentaires : Au moment de l'inspection de surveillance 1 sur 5 personne éducatrices a sa planification d'activités quotidiennes. Les 4 autres personnes éducatrices ont effectué leur planifications d'activités quotidienne au moment de l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Les éléments suivants ont été aussi observés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice -L'orientation positive aux enfants. Les personnes éducatrices s'assurent que les enfants ont tous ce dont ils ont besoin (leur doudou, etc.) avant le repos. -L'inclusion. Une éducatrice se place à la hauteur de l'enfant et aide l'enfant qui a de la difficulté à s'installer pour le repos. Au moment de l'inspection, il y a eu observation du temps des jeux à l'intérieur et la préparation pour le repos/dodo.			

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Le 01 mai 2025

Date

permis

original signé par
Sylvain Coulon

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mai 2025

Date